

Abonnez-vous
gratuitement
aux BSV de la région
Occitanie



A retenir

MILDIU

Restez vigilants lors des prochaines pluies car les températures sont désormais favorables au mildiou.

BLACK ROT

Soyez vigilants, notamment sur les parcelles ayant subi de fortes attaques l'année dernière. Les premiers symptômes devraient être visibles ces prochains jours.

OIDIUM

Le stade de sensibilité est atteint sur les parcelles non gelées.

VERS DE LA GRAPPE

Selon le modèle, le vol est bien avancé. Les pontes se terminent ; nous pourrions voir les premières éclosions. **Pensez à transmettre vos relevés de captures.**



Directeur de publication :

Denis CARRETIER
Président de la Chambre
Régionale d'Agriculture
d'Occitanie
BP 22107
31321 CASTANET
TOLOSAN Cx
Tel 05.61.75.26.00

Dépôt légal : à parution

Comité de validation :
Chambre d'agriculture de
l'Aveyron, Chambre
régionale d'agriculture
d'Occitanie, DRAAF
Occitanie, Unicor cave de
Valady



Note Nationale
Biodiversité



Cette note vise à accompagner la démarche agro-écologique développée par le Bulletin de Santé du Végétal.
Elle propose 2 pages de synthèses munies de liens web, sur un volet biodiversité associé à la santé générale des agro-écosystèmes.








Consultez et/ou téléchargez la **Note Nationale Biodiversité - Oiseaux** en vous rendant sur la page [Ecophytopic](https://ecophytopic.fr)

METEO

• Météo de ces derniers jours

La météo a été perturbée cette semaine encore. Nous avons eu à faire face à des alternances de pluies et de soleil. Les cumuls de pluie sont parfois très importants. Les températures sont restées relativement fraîches pour la saison. Nous avons relevé entre 35 et 40mm sur notre département.

• Prévisions du 22 mai au 26 mai 2024 (Source Météo France)

	Mercredi 22	Jeudi 23	Vendredi 24	Samedi 25	Dimanche 26
Températures	9-17	9-16	7-17	7-22	10-24
Tendances					

Le climat de cette semaine doit être encore un peu humide.

STADES PHENOLOGIQUES



Stades BBCH	55	57
Descriptif des stades	Grappes séparées / Boutons floraux agglomérés	Boutons floraux séparés
Précoces		
Tardives		

Code couleur		Stade majoritaire
		Stade minoritaire

Les stades phénologiques ne se succèdent pas bien vite, du fait des températures relativement basses.

Les vignes gelées commencent à présenter les premières feuilles étalées. Sur les rameaux partiellement gelés, ce sont des entre cœurs qui se développent.

La gestion d'un parcellaire hétérogène, lorsqu'il y a sur une même exploitation des parcelles gelées et non gelées, demande une attention particulière, dans la mesure où les problématiques sont différentes. Restez vigilants.

MILDIU (*Plasmopara viticola*)

• Modélisation (*Potentiel Système*)

Situation au 20 mai :

La pression est moyenne à forte selon le secteur considéré. **Des contaminations épidémiques d'intensité faible à moyenne** ont pu avoir lieu la semaine passée (cumuls nécessaires atteints). Les contaminations de fin avril/début mai sont en cours d'extériorisation selon le modèle.

Simulation du 21 au 27 mai :

La pression restera **moyenne à forte** en fonction du secteur à J+7. **3mm seront suffisants pour entraîner des contaminations épidémiques** d'après le modèle. Les extériorisations des contaminations des 6 et 7 mai sont modélisées en fin de la semaine, précédant de peu les extériorisations des contaminations de la semaine passée. Le temps d'incubation modélisé continue de diminuer, il est d'environ 15 jours.

• Situation au vignoble

Tout premiers symptômes ont pu être aperçus. Le climat a été favorable au mildiou ces derniers jours. Des contaminations ont pu avoir lieu.

Évaluation du risque : La météo sera encore favorable cette semaine ; des contaminations sont envisageables, lors des prochaines précipitations.

BLACK ROT (*Guignardia bidwellii*)

• Éléments de biologie

Au printemps, les ascques contenus dans les périthèces s'ouvrent lors de pluies supérieures à 0.3mm, et libèrent des ascospores, qui transportées par le vent seront responsables des premières contaminations. La germination s'effectue en présence d'eau libre ou d'humidité $\geq 90\%$ pendant 6 heures, à la suite de quoi le mycélium pénètre dans les tissus foliaires dès le stade 2-3 feuilles étalées.

L'apparition des symptômes survient après une période d'incubation de 7 à 25 jours en fonction des températures. Des tâches apparaissent alors sur les tissus parasités et se couvrent rapidement de pustules noires, les pycnides. Ces pycnides seront responsables des contaminations secondaires par libération des pycniospores. La dissémination se fait ensuite autour des foyers primaires par les éclaboussures d'eau qui donnent les symptômes caractéristiques appelés « coup de fusil ». Contaminations primaires et secondaires se superposent jusqu'à ce que les périthèces soient épuisées, en général mi-juillet.

Dans les situations ayant subi de **fortes attaques** les années antérieures, et en présence, notamment, de **baies momifiées**, il pourrait être nécessaire **d'anticiper la période de risque** (plus précoce que la période de risque « classique » du mildiou).

• Situation au vignoble

Pas de symptômes visibles. Ceci étant nous devrions voir apparaître les premiers symptômes d'ici quelques jours.

Évaluation du risque : Le stade de sensibilité est atteint sur l'ensemble des parcelles. La vigilance s'impose désormais, et notamment sur les parcelles ayant subi une forte attaque ces dernières années.



Symptôme de Black Rot sur feuille – Crédit Photo BLANCARD D. -INRA

OÏDIUM (*Erysiphe necator*)

• Éléments de biologie

Compte-tenu de la présence des formes de conservation du champignon directement sur le bois, les contaminations primaires de l'année suivante peuvent se produire très tôt, dès le stade « premières feuilles étalées ». L'identification des premiers foyers est souvent trop tardive (lorsqu'elles sont visibles, les taches sont déjà au stade sporulant ce qui signifie que la contamination s'est opérée 3 à 4 semaines plus tôt).

Le niveau de risque est déterminé par la sensibilité du cépage et par l'historique de contamination de la parcelle.

Pour les situations à haut risque (cépages sensibles, fortes attaques les années précédentes) : la période de risque démarre au stade 2-3 feuilles étalées.

Pour les parcelles peu sensibles : la période de sensibilité démarre au stade boutons floraux séparés (stade 17, boutons floraux séparés).

- **Situation au vignoble**

Pas de symptômes visibles.

Évaluation du risque : Le stade de sensibilité est atteint. **Restez vigilants sur les parcelles à historique.**

Techniques alternatives : L'utilisation de moyens de bio-contrôle est possible et efficace. Consultez la liste des produits de bio-contrôle en [cliquant ici](#).

VERS DE LA GRAPPE (LOBESIA BOTRANA)

- **Modélisation**

Selon le modèle, les pontes se terminent ; nous pourrions voir les premières éclosions.

- **Situation au vignoble**

Pas de captures à ce jour.

Évaluation du risque : Il n'y a pas d'intervention à prévoir sur la 1^{ère} génération. C'est le niveau de dégâts en G1 qui permettra d'évaluer la pression et d'envisager une gestion ciblée sur la 2^{ème} génération.



Papillon d'Eudémis – Crédit photo R. COUTIN (OPIE)

FLAVESCENCE DOREE (*Scaphoideus titanus*)

• Principe d'observations

Un dispositif de suivi des éclosions des œufs est mis en place à l'IFV. Ce dispositif permet à la DRAAF de définir les dates réglementaires d'intervention (1 mois après les premières éclosions). Ces résultats sont aussi validés par un suivi des larves sur le terrain. Une fois les dates définies, elles vous seront communiquées par les services de la DRAAF via le BSV.

• Eléments de biologie

Le T1 est généralement fixé 1 mois après les 1ères éclosions. Ce laps de temps permet aux larves d'éclore en plus grand nombre mais il correspond aussi au temps d'incubation du phytoplasme avant que la cicadelle ne devienne infectieuse.

• Situation au vignoble

Premières larves observées dans la région à partir du 13 mai.

Évaluation du risque : Les dates d'interventions seront fixées par la DRAAF.



Larve (L1) de *Scaphoideus titanus* -Crédit photo www1.pms-lj.si - Database of Invertebrate Pictures

BIODIVERSITE



Araignée Thomise (à gauche) et Cétoine (à droite) – Crédit photo Gil BENAC cave du vallon

INFORMATION REGLEMENTAIRE

Information réglementaire DRAAF/SRAL sur les traitements phytosanitaires en période de floraison :

Par la décision n°467728 du 26 avril 2024, le Conseil d'Etat a annulé la **liste des cultures qui ne sont pas considérées comme attractives pour les abeilles ou d'autres insectes pollinisateurs**, telles que mentionnées à l'article 1er de l'arrêté du 20 novembre 2021 relatif à la protection des abeilles et des insectes pollinisateurs et à la préservation des services de pollinisation lors de l'utilisation des produits phytopharmaceutiques, **en tant qu'elle mentionne la lentille, le pois (*Pisum sativum*), le soja et la vigne.**

En conséquence, les dispositions de l'arrêté sus visé s'appliquent **donc désormais aussi aux cultures de la lentille, du pois (*Pisum sativum*), du soja et de la vigne.** Ainsi en période de floraison de ces cultures, comme pour tout autre culture attractive, ces cultures ne peuvent être traitées en utilisant des produits phytopharmaceutiques que dans les 2h qui précèdent le coucher du soleil et dans les 3h qui suivent le coucher du soleil, conformément à l'article 3 de ce même arrêté.

Toutefois, par dérogation à ce principe, l'utilisation d'un produit sur la culture lorsqu'elle est en floraison et sur les zones de butinage est possible dès lors que des mesures de gestion sont prises par arrêté pris en application du II de l'article L. 201-4 du code rural et de la pêche maritime pour des **organismes réglementés** au titre de l'article L. 251-3 du même code, comme par exemple pour la mise en œuvre des traitements de lutte obligatoires contre la cicadelle vectrice de la flavescence dorée.

Prochain BSV, le 28 mai 2024

REPRODUCTION DU BULLETIN AUTORISEE SEULEMENT DANS SON INTEGRALITE (REPRODUCTION PARTIELLE INTERDITE)

Ce bulletin de santé du végétal a été préparé par l'animateur filière viticulture du Syndicat de défense du Chasselas de Moissac et élaboré sur la base des observations réalisées par la Chambre d'Agriculture de l'Aveyron, le Syndicat AOC Marcillac, la cave des vigneron du Vallon et les agriculteurs observateurs.

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à la parcelle. La CRA d'Occitanie dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures et les invite à prendre ces décisions sur la base des observations qu'ils auront réalisées et en s'appuyant sur les préconisations issues de bulletins techniques.